

Genève

Autor(en): **Grandjean, Henri**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Études pédagogiques : annuaire de l'instruction publique en Suisse**

Band (Jahr): **48/1957 (1957)**

PDF erstellt am: **19.05.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-114541>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Cette force d'attraction, l'Université l'exerce encore durant ces vacances d'été, puisque, à l'heure où le chroniqueur écrit, elle abrite dans ses locaux « huit siècles d'art fribourgeois » et « Fribourg par l'image », deux des expositions organisées à l'occasion du 800^e anniversaire de la ville de Fribourg. Dans un harmonieux contraste entre le moderne et l'ancien, les bâtiments de Miséricorde mettent en valeur tout ce que Fribourg a produit de plus beau, depuis sa fondation, en sculptures, peintures, orfèvrerie, vitraux, tapisseries et enluminures.

PAUL ESSEIVA.

Genève

Département

Le projet de loi sur l'Office de la jeunesse, qui remplacera, en élargissant ses tâches, l'Office de l'enfance, a été mis au point par une sous-commission ; ce texte sera soumis incessamment à la Commission du Grand Conseil désignée pour étudier cet objet.

En attendant, la réorganisation des services de l'Office se poursuit. Leurs activités se multiplient et le personnel augmente en proportion. Les seuls Service d'observation (médico-pédagogique) et du Tuteur général occupent chacun plus de trente personnes. Une association privée, l'Association d'entraide des pupilles du Tuteur général (ASTURAL), complète l'action de ce dernier, en plein accord avec lui. Elle a ouvert un vestiaire, créé un premier centre d'accueil à la campagne. Elle compte développer le système des îlots familiaux. En collaboration avec l'école des parents, elle a donné un cours spécial pour la formation des parents nourriciers.

Un effort considérable se poursuit ainsi à Genève en faveur de l'enfance et de l'adolescence deshéritées, et de tous ceux qui n'ont pas une vie normale aux points de vue physique, intellectuel, moral et social.

Enseignement primaire

L'événement le plus important est l'achèvement du plan d'études, qui entrera en vigueur en septembre 1957. Ainsi se termine un travail considérable qui n'a pas pris moins de vingt ans pour être mené à chef.

En effet, c'est en 1938 que le remplacement du plan d'études de 1923 a été envisagé et les premiers travaux entrepris. En 1942, un projet était imprimé, à titre expérimental, première étape de l'élaboration d'un plan définitif. Le programme de 1942 innovait sur bien des points : une introduction méthodologique définissait, pour chaque discipline, l'esprit et la méthode selon lesquels l'enseignement devait être donné ; on s'était efforcé de tenir compte du temps effectivement disponible pour les maîtres et les élèves, compte tenu des travaux de récapitulation et des nombreuses circonstances qui réduisent la part laissée effectivement à l'étude. Sur les trente leçons (de 45 minutes) que compte une semaine d'école, vingt-six étaient attribuées à des disciplines précises, quatre étaient laissées à disposition du maître pour des activités diverses

(calcul mental, exercices de conjugaison, travail manuel, activités sociales, etc.). La matière du programme annuel était répartie sur trois trimestres. Le programme des divers types de classe à plusieurs degrés, avec groupement de matières, fut aussi rédigé, pour faciliter la tâche des instituteurs.

Après dix ans d'expériences, l'élaboration du plan définitif — si on peut dire qu'en cette matière le définitif soit concevable — fut entreprise. Un questionnaire fut envoyé à chaque membre du corps enseignant ; le résultat du dépouillement de cette enquête montra qu'une refonte complète du plan de 1942 n'était pas demandée, mais bien des ajustements et une mise au point.

Une commission générale, des commissions par discipline, d'autres par degré furent instituées ; présidées par le directeur de l'enseignement primaire et par les inspecteurs, elles se composaient en grande majorité de membres du corps enseignant. Ces commissions furent invitées à tenir compte des enquêtes faites par le Laboratoire de pédagogie expérimentale, des résultats des épreuves générales de rentrée organisées dans tous les degrés, en 1953 et en 1954, pour le français et le calcul. La statistique des retards scolaires fut aussi prise en considération.

Les commissions par discipline ont revu les introductions méthodologiques et la répartition des sujets. Leurs rapports ont été soumis à la conférence des inspecteurs et aux commissions par degré qui devaient étudier le programme de chaque classe.

La part faite au français et au calcul fut augmentée ; c'est là la principale modification de la répartition des leçons.

Pour éviter certaines confusions, assez fréquentes dans le public, on décida enfin de ne pas limiter l'étude aux classes primaires, alors que seuls restent dans les classes de fin de scolarité rattachées à l'enseignement du premier degré les élèves qui n'ont pas été capables intellectuellement de passer dans l'enseignement secondaire, mais bien de l'étendre à l'ensemble de la scolarité obligatoire, c'est-à-dire aux degrés inférieurs des écoles secondaires. Les commissions secondaires, déjà constituées précédemment pour établir le programme commun à ces diverses écoles, intervinrent ainsi dans cette élaboration du plan primaire. Les présidents des commissions secondaires et primaires établirent la liste des notions qui devaient être acquises à la fin de la scolarité obligatoire, qu'elle s'achève dans des classes du premier ou du second degré. Ces notions furent réparties sur neuf années. Cette répartition fut soumise à une dernière commission, dite de raccordement, présidée par le Chef du Département. Cette commission n'eut, le plus souvent, qu'à ratifier l'accord déjà intervenu ; dans d'autres cas, elle dut trancher des divergences.

Une question fut particulièrement délicate, celle de l'allemand. Un manuel nouveau, élaboré par des maîtres secondaires, est introduit à l'essai. Il fait appel avant tout à la méthode orale, qui exige des maîtres une prononciation excellente et une connaissance de cette langue qui va au-delà des notions grammaticales. Il semblait difficile d'exiger d'un instituteur, qui le plus souvent n'a pas fait d'allemand depuis le temps où il passait sa maturité, les connaissances d'un maître spécialisé. Allait-on donc réserver l'allemand aux classes secondaires, dès le 8^e degré,

ou le maintiendrait-on en 7^e primaire ? Provisoirement, c'est cette dernière solution qui l'a emporté. Elle nécessite une augmentation de l'horaire de la 7^e ; deux fois par semaine, les élèves de cette classe, au lieu de sortir à 11 h., resteront à l'école jusqu'à 11 h. 30.

Le plan d'études, tel qu'il est imprimé, comprend le programme des classes enfantines et des sept premières classes primaires. Il laisse de côté celui de la 7^e secondaire et des autres classes de cet ordre d'enseignement ; nous en parlerons dans le chapitre suivant.

Les constructions d'écoles se poursuivent. En septembre 1956, l'école du parc Geisendorf (Ville de Genève) a été occupée. Elle compte seize classes primaires, deux salles de travaux manuels, des salles de projection, de rythmique, de gymnastique. Avec sa charpente métallique, ses couleurs vives, elle constitue un type d'école nouveau pour Genève. Elle sert d'école d'application.

La commune de Pregny-Chambésy a construit, dans cette dernière localité, un centre civique dont font partie deux classes enfantines.

D'autres constructions sont en cours ; nous en parlerons lorsqu'elles seront terminées.

Un inspecteur, M. Léon Bouffard, se retire à la fin de cette année scolaire. Né en 1893, il était entré en stage primaire en 1912 ; en 1914, il était « sous-régent » ; en 1917, « régent », pour employer les anciens mots alors en usage. Dès le 1^{er} février 1934, il était appelé aux fonctions d'inspecteur de gymnastique et d'éducation physique. Sa tâche ne se limitait pas à l'enseignement primaire, elle comprenait aussi l'enseignement secondaire et l'organisation de l'éducation physique à l'Université. C'était, à l'époque, un élargissement des compétences qui, lors de la création du poste d'inspecteur, se limitaient à l'enseignement primaire. Sur le terrain, M. L. Bouffard, à la voix claire, était un très brillant maître de gymnastique.

Son successeur vient d'être nommé, en la personne de M. Louis Sauthier, maître de gymnastique dans l'enseignement secondaire ; il aura l'inspection du premier et du second degré.

Enseignement secondaire

Au chapitre précédent, on a vu que l'élaboration du plan d'études primaire avait des répercussions sur celui de l'enseignement secondaire, qui est aussi en préparation et dont il a été question dans la chronique de 1955.

Mais le programme dépend de l'organisation même des écoles. La transformation de la structure de l'enseignement secondaire inférieur est toujours en gestation. Pour accélérer cette étude, elle a été confiée à M. J.-P. Extermann, déchargé pour la circonstance de la direction du Collège moderne. Il est remplacé, comme directeur, par M. Paul Zimmermann, dont le décanat a été repris provisoirement, dans les pavillons de Rigot, par M. Emile Candaux, déjà doyen des classes du Collège de Genève installées dans cette propriété.

M. Henri Stehlé, directeur du Collège, victime d'un accident qui l'a retenu deux mois alité, a été remplacé par M. Robert Wiblé, doyen de la section latine.

Dans le personnel d'un enseignement qui compte plus de cinq cent soixante membres, les mutations sont nombreuses. Bornons-nous à signaler celles qui concernent les directions. Au cours des vacances d'été de 1956, M. Serge Szynalski, maître adjoint à la direction du Collège, est décédé prématurément dans des conditions tragiques ; M. Yves James a repris son poste. M. Emile Bauhofer, maître adjoint à la direction du Collège moderne, prend sa retraite à la fin de l'année scolaire, après quarante-sept ans d'enseignement ; M. Robert de Dardel lui succédera. M^{me} Marcelle Cottier devient doyenne des classes de l'Ecole supérieure de jeunes filles qui sont à la campagne Cayla. M. Albert Dentan renonce, après seize ans, au décanat de l'Ecole supérieure technique ; M. Henri Poisat, vice-doyen, assumera le décanat des sections de mécanique et d'électrotechnique de cette école et M. Henri Copponex, celui des sections d'architecture et de génie civil. M. Pierre Panosetti, doyen de l'Ecole complémentaire professionnelle en prend la direction dès septembre 1957, moment où cette école sera définitivement séparée du complexe de l'Ecole des arts et métiers.

Si l'effectif des écoles primaires est stable maintenant, par contre celui des écoles secondaires est toujours plus fort chaque année. L'Ecole supérieure de jeunes filles a compté plus de seize cents élèves l'an dernier, elle en aura dix-huit cents en 1957-1958 ; le Collège a atteint mille cinq cents élèves. Les autres écoles ont aussi une augmentation. Même l'Ecole supérieure technique, qui se recrute encore dans les classes d'âge nées avant 1942, c'est-à-dire fort réduites, a une augmentation. Et des dispositions ont encore été prises pour développer le recrutement notamment, pour cette dernière année, par la conclusion d'une convention avec le canton de Vaud afin de faciliter la fréquentation des futurs techniciens habitant le canton voisin.

Les ouvertures de classes nouvelles, les dédoublements, ont lieu à un rythme accéléré. Le problème des constructions entre dans la phase des réalisations définitives. En effet, en plus des pavillons de Sturm, de Rigot et de Cayla et des classes installées dans l'ancienne caserne des pompiers, qui nous rendent des services inappréciables, on va pouvoir construire des bâtiments nouveaux. Le crédit pour les grands travaux a été accepté. Les plans de construction de l'Ecole des arts et métiers sont faits ; à l'école de mécanique les travaux ont même commencé. Le programme de concours pour la grande Ecole de commerce est prêt. Le projet d'une école sur la rive gauche, dont une première étape doit être exécutée pour la rentrée de septembre 1958, est à l'étude au département des travaux publics. Espérons que le resserrement du crédit et les mesures fédérales d'économie ne compromettent pas des réalisations demandées depuis des années et qui ont été victimes à plusieurs reprises de circonstances adverses.

L'aménagement du bureau suisse de contrôle officiel des montres est terminé. Le succès de cette institution est tel qu'il a fallu presque immédiatement engager un second contrôleur. Maintenant il existe à Genève trois contrôles : les concours de marche des chronomètres à l'Observatoire, le bureau du poinçon de Genève, qui vérifie certains détails de fabrication, et le bureau suisse.

Un certain nombre d'innovations sont à signaler dans l'enseignement. Il y a deux ans, une classe d'orientation avait été créée pour les élèves

incapables de suivre normalement la septième du Collège ; cette année, deux ont été ouvertes ; l'an prochain, il y en aura deux au Collège moderne et deux à l'Ecole ménagère.

A l'Ecole supérieure de commerce, une classe rapide d'un type nouveau s'est ouverte, mettant l'accent sur le français et la sténodactylographie ; son succès semble s'affirmer, aussi l'essai sera-t-il poursuivi encore une année avant une décision définitive.

A l'Ecole des arts décoratifs, les enseignements de divers procédés de reproduction graphique, de mosaïque et de tapisserie de haute lisse, qui ont obtenu de bons résultats, seront encore développés. Pour éviter un éparpillement des disciplines, l'essai sera entrepris de grouper les leçons spéciales sur certaines périodes de l'année de façon que les élèves puissent se donner complètement à un travail donné, au lieu de passer d'un atelier à l'autre au cours de la même semaine.

Au Collège, les « épreuves » — comme dans toutes nos écoles secondaires — sont réparties tout au long de l'année à raison de une ou deux par semaine. Ce système a l'inconvénient d'inciter les élèves à travailler en vue de la récapitulation, en négligeant plus ou moins le travail courant. Pour obtenir un travail régulier, persévérant, plus harmonieux et plus approfondi, les épreuves dans les secondes ont été groupées en fin de trimestre ; leur durée a été portée à deux, trois ou quatre heures au lieu d'une. L'essai semble avoir réussi, de l'avis même des collégiens qui ont été consultés ; il sera poursuivi, avec les mêmes élèves, dans toutes les classes de maturité et maintenu dans les secondes.

A l'Ecole supérieure de jeunes filles, les bulletins ne seront plus donnés tous les mois, mais trois fois par semestre. Ainsi chaque bulletin comportera des notes pour toutes les disciplines, alors que dans le bulletin mensuel, il n'y a des notes que pour quelques-unes d'entre elles ; la comparaison des résultats en sera facilitée. Les élèves, et les parents, se rendront mieux compte des progrès ou des reculs, d'une fois à l'autre.

Un autre essai a été décidé dès l'an prochain ; dans toutes les écoles il y aura des conseils de classe, non pas dans toutes les classes, mais dans une partie d'entre elles. On verra si ces réunions facilitent aux divers maîtres la connaissance de leurs élèves et si elles permettent de régler mieux les cas des « élèves — problèmes » qui, s'ils sont — heureusement — la minorité, n'en gênent pas moins la bonne marche de l'enseignement. Et ces élèves pourront, espérons-le, bénéficier d'une étude plus attentive de leur comportement.

Le budget de 1957 comprend un premier crédit pour l'équipement des écoles secondaires en appareils de projection et de cinéma. Le choix des appareils a beaucoup occupé une commission.

Le Grand Conseil vient de décréter la gratuité des fournitures scolaires (manuels, cahiers, matériel de dessin) dans l'enseignement secondaire inférieur, dès la rentrée de septembre 1957.

Jusqu'à l'an dernier, les élèves des écoles d'apprentissage à temps plein n'étaient pas au bénéfice d'un contrat. Cela présentait quelques inconvénients. Certains élèves, dégrossis à l'école pendant un ou deux ans, la quittaient pour entrer chez un patron ; il était difficile d'empêcher cette pratique qui, bien qu'assez rare, désorganisait les ateliers. Cette lacune a été comblée. Depuis septembre 1956, tous les élèves de ces écoles sont sous contrat.

A l'école des arts décoratifs, dans la section de bijouterie-joaillerie, les apprentis feront, au cours de leurs études, plusieurs stages pratiques dans des ateliers privés. Leur formation ne pourra qu'en être améliorée.

Nos apprentis ne sont d'ailleurs pas mal préparés. Preuve en est le succès qu'ils obtiennent dans divers concours. Sur dix prix attribués à des élèves d'écoles d'art romandes pour une affiche de la Croix-rouge de la jeunesse, cinq sont allés à nos élèves. Succès aussi dans un concours organisé par une maison de papiers peints ; une fabrique d'Allemagne a même acheté des projets. Les décors brossés sous la direction de M. Eric Poncy, pour les représentations des « Muses galantes » de Jean-Jacques Rousseau et « Jeux d'enfants » de Georges Bizet prouvent la valeur de l'enseignement.

Les expositions, concerts et soirées organisés par les écoles sont aussi honorables. Le groupe choral de l'Ecole supérieure de jeunes filles, sous la direction de M. Henri Paychère, et les élèves des cours de diction de M^{me} Anita Weber, avec l'appui de Radio-Genève et de la Fondation de l'Orchestre de la Suisse romande, ont très bien présenté les intermèdes musicaux et quelques scènes d'Esther, de Racine, avec la musique de J.B. Moreau.

Les élèves, cette année encore, ont eu le privilège d'assister à une série de concerts de musique symphonique et de musique de chambre. Le ciné-club attire aussi les élèves.

Un comédie-club est en préparation grâce à l'appui de M. Maurice Jacquelin, directeur de la Comédie ; après consultation de tous les élèves, une liste de cinq représentations a été établie pour 1957-1958.

Quatre-vingt-quatre « junior high Schools » de Philadelphie, comptant 40 000 écoliers de 11 à 14 ans, ont choisi, pendant trois mois, la Suisse comme sujet d'études. Il s'agissait d'une campagne d'amitié internationale, organisée par le « World Affairs Council ».

A la demande du Département politique fédéral, Genève participa à cette action. Le jeune Horace Long remporta le premier rang par une composition dont le sujet était « making friends with Switzerland ». Cela lui valut un voyage gratuit, en avion, à Genève et un séjour de quinze jours pendant lequel le Département de l'instruction publique le prit en charge et lui fit visiter la Suisse.

Il repartit accompagné par Jean-François Rochat, vainqueur d'un concours analogue organisé dans toutes les écoles secondaires inférieures de Genève. Rochat séjourna à son tour, quinze jours aux Etats-Unis, à Philadelphie, et visita Washington et New-York. Swissair, les Intérêts de Genève, diverses institutions et, bien entendu, le Département ont fourni les appuis nécessaires à cette campagne originale. Des échanges d'albums entre écoliers américains et genevois vont encore avoir lieu.

Les élèves ont pris part avec élan à diverses actions en faveur des réfugiés hongrois. Le sens de la solidarité est très développé dans notre jeunesse qu'on juge parfois sévèrement, en généralisant sans équité quelques faits particuliers.

Notons encore le geste généreux d'un ancien maître de chimie à l'Ecole supérieure de jeunes filles, M. Louis Démolis, qui a donné à l'école où il enseigna pendant des années tout le matériel de son laboratoire privé.

Enseignement supérieur

Le nombre des étudiants ne cesse de croître. Au semestre d'hiver 1956-1957, ils étaient 2627 et 590 auditeurs, soit 102 étudiants et 79 auditeurs de plus que l'hiver précédent. L'Ecole d'interprètes, à elle seule, comptait 564 élèves réguliers et 269 élèves libres. Cet afflux d'étudiants ne va pas sans causer des soucis, les grands travaux votés ne pouvant pas être réalisés par un magicien; il faut bien le temps d'établir les plans, après avoir consulté tous les professeurs intéressés, et de les exécuter à la suite les uns des autres, les ouvertures de chantier devant se succéder pour tenir compte des possibilités de la main-d'œuvre. Mais la période intermédiaire sera certainement difficile. Déjà les travaux de la nouvelle clinique de pédiatrie ont commencé.

Les plans de reconstruction, ou de rénovation, de la Villa Barton, propriété de la Confédération, où siège l'Institut universitaire de hautes études internationales ont été établis.

Deux professeurs en activité sont décédés au cours de l'année : M. Jean-Tony Lacour, administrateur de l'Institut universitaire de transports et de droit aérien, professeur extraordinaire de droit aérien, sur lequel on comptait pour des fonctions importantes, et M. Georges Nagel, professeur ordinaire d'Ancien Testament, qui était un des fondateurs du centre d'études orientales. L'Université a perdu aussi plusieurs de ses professeurs honoraires : M. Guillaume-Léonce Duprat, ancien professeur ordinaire d'économie sociale et de sociologie qui s'était retiré en 1939 ; M. Albert Malche, qui en qualité de professeur ordinaire enseigna la pédagogie et qui fut directeur de l'enseignement primaire et, de 1927 à 1930, chef du Département de l'instruction publique. Il représenta Genève au Conseil des Etats, qu'il présida en 1940. Sa culture était universelle, son intelligence souveraine ; il avait tous les dons : orateur brillant, poète sensible, écrivain élégant, toujours affable, Albert Malche vivra dans la mémoire de tous ceux qui l'ont connu.

M. Paul Mantoux, ancien co-directeur de l'Institut universitaire de hautes études internationales de 1927 à 1951, ancien directeur de la section politique de la Société des Nations, est décédé à Paris. Il laisse une œuvre d'historien fort importante dont la dernière intitulée « Délibérations du Conseil des Quatre » est la rédaction des notes qu'il avait prises en sa qualité d'interprète aux séances privées du Conseil suprême allié en 1919, et qui est un des ouvrages auxquels il faudra toujours se référer pour étudier la genèse des traités de 1919 à 1921.

Trois démissions sont intervenues, celles du Dr Pierre Gautier, directeur de la clinique infantile, professeur ordinaire de pédiatrie qui devient professeur honoraire, du Dr Marcel Monnier, professeur associé, chargé de cours d'électroencéphalographie, appelé à l'Université de Bâle, et de M. Grégoire Wannier, professeur ordinaire de physique théorique, retourné aux Etats-Unis d'Amérique.

Une série de nominations ont complété le corps professoral. Le Dr Frédéric Bamatter a succédé au Professeur Pierre Gautier dans la chaire ordinaire de pédiatrie et à la direction de la Clinique. M. Robert Martin-Achard occupera la chaire ordinaire d'exégèse et de théologie biblique. M. Tommaso Ricardo Castiglione a succédé à M. Henri de

Ziégler, en qualité de professeur extraordinaire, dans la chaire de langue et littérature italiennes.

Des professeurs extraordinaires ont été promus à l'ordinariat. Ce sont MM. Charles Maystre, pour l'égyptologie, Henri Morier, pour l'histoire de la langue française et la dissertation française, Jean Rousset, pour l'histoire de la littérature française, André Montandon, directeur de la Clinique et policlinique d'oto-rhino-laryngologie. M. Robinet de Cléry jusqu'à présent chargé de cours de droit constitutionnel comparé devient professeur extraordinaire.

Plusieurs nouveaux chargés de cours ont été nommés : MM. le juge Georges Foëx, de procédure pénale genevoise, Pierre Bouvier, d'astrophysique, Edouard Kellenberger, de biophysique, Dr David Klein, de génétique médicale, Dr Robert Junet, de pharmacologie, Dr Raymond de Saussure, de psychothérapie.

Sept privats-docents ont été admis à enseigner. Lors du *dies academicus*, des doctorats *honoris causa* ont été décernés à MM. René-Aloys Mooser, Henri Miéville, Jean Gillis, et Cornelis Jan Bakker.

Le 5 juin 1957, le quatre-vingt-dixième anniversaire du professeur Eugène Pittard a été célébré par ses élèves, ses amis, et les autorités ; les témoignages de reconnaissance et d'admiration ont afflué de toute part pour fêter l'éminent savant dont l'œuvre honore sa cité natale.

Des modifications aux règlements universitaires, l'une mérite une mention. C'est la création d'un doctorat en statistique mathématique.

Parmi les créations de cours nouveaux, citons, à l'Ecole d'interprètes, celui d'interprétation de l'allemand en néerlandais et celui de traduction d'anglais en chinois.

Le Centre d'études industrielles, fondé par Aluminium limited, noue des liens de plus en plus étroits avec l'Université.

Les étudiants ont fondé un nouveau journal, l'«Action étudiante». Ils ont entrepris maintes actions en faveur de leurs camarades hongrois réfugiés. La collaboration de l'Association générale des étudiants avec les autorités universitaires se révèle utile dans bien des domaines.

* * *

Du 8 au 17 juillet 1957 s'est tenue à Genève, la vingtième Conférence internationale de l'instruction publique, convoquée conjointement par l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture et le Bureau international d'éducation. Les objets à l'ordre du jour étaient, outre la traditionnelle présentation des rapports des divers Etats sur le mouvement éducatif pendant l'année écoulée, la préparation des professeurs chargés de la formation des maîtres primaires et — sujet d'une brûlante actualité partout — le développement des constructions scolaires. Une fois de plus les délégués, qu'ils viennent de l'ouest ou de l'est, qu'ils représentent des Etats avancés ou sous-développés, ont adopté des recommandations à l'unanimité.

Cette unanimité, souhaitons-le, devrait bien aussi exister entre les puissances dans d'autres domaines que l'instruction publique.

Henri GRANDJEAN

secrétaire général du Département de l'instruction
publique et directeur de l'enseignement secondaire.